

L'ACS a le plaisir de vous convier, en partenariat avec Occitan Archerie 83, le Crédit Agricole de Six Fours et Cap Couleurs La Seyne au

## Tir en salle 2 X 18m sélectif aux Championnats de France Samedi 20 et Dimanche 21 novembre 2021

Gymnase Robert PERPES, stade de la Guicharde, 295 Avenue du stade 83110 Sanary  
Perdu : 06 47 05 06 74

Jour	Ouverture greffe Contrôle matériel	Entraînement (2 volées)	Début des tirs
Samedi	Départ 1 : 13h00	13h30	A l'issue
Dimanche	Départ 2 : 08h00	08h45	A l'issue
	Départ 3 : 13h00	13h30	A l'issue

Rythme de tir : volées de 3 flèches en AB/CD Contrôle matériel avant chaque départ

Arbitre responsable : Gérard LONGIN

Arbitres : Dominique THÉNOT, Marc CARIOU

**Pass Sanitaire OBLIGATOIRE pour l'accès au gymnase (contrôle à l'entrée)**

Port du masque recommandé pour tous les archers (hors Tir), accompagnants et spectateurs à partir de 12 ans  
Point d'eau et Gel hydro-alcoolique à disposition.

Arcs à Poulies	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3</i>	Trispot vertical de 40
Arcs Classiques	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3</i>	Blason de 40 Trispot vertical de 40 sur demande
	<i>Benjamins et Minimes</i>	Blason de 60 Trispot vertical de 60 sur demande
	<i>* Poussins (le samedi après-midi uniquement)</i>	Blason de 80/H110
Arcs Nus	<i>Scratch (Juniors - Séniors 1 à 3)</i>	Blason de 40 Trispot vertical de 40 sur demande
	<i>Cadets</i>	Blason de 60 Trispot 60 sur demande

\* Les poussins doivent tirer une puissance marquée sur les branches inférieure ou égale à 18 livres (cf Règlements Généraux FFTA)

Proclamation des résultats le dimanche vers 17h30 suivi du verre de l'amitié

Présentation obligatoire licence 2022 avec photo (à défaut pièce d'identité et certificat médical)  
Tenue sportive décente conformément la réglementation FFTA

**Préinscription obligatoire** au plus tard le **17/11/2021** minuit à : [acs.competition@gmail.com](mailto:acs.competition@gmail.com)

Confirmation d'inscription systématique par retour de mail - Pas d'inscription par téléphone ni sms

Engagement: Premier tir 10 €, autres tirs 8 € - Règlement sur place

### **Formalités :**

- Passage au greffe : pour prendre part à la compétition, l'archer doit être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité.

- Tenue blanche ou club exigée (cf. Règlement Général C.12.1)

Tenue sponsor archerie autorisée

- Dépôt des équipes au greffe avant le début des tirs

- Inscription des coachs avec présentation de leur licence mentionnant cette fonction

(Tenue de sport demandée).

Les animaux ne sont pas admis dans le complexe sportif

Une buvette et des chaises seront à votre disposition durant les compétitions

Boissons chaudes et froides, sandwichs et pâtisseries

**ATTENTION : L'accès du gymnase par le parking de la piscine  
sera fermé**

**Veillez vous garer sur l'avenue du stade, merci.**

Interdiction de fumer ou vapoter sur la totalité de l'enceinte du stade

(Uniquement sur les parkings extérieurs)

